

PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE ET DE TRANSITION

Pour les entreprises implantées sur le territoire du Pays Mornantais

DOSSIER DE DEMANDE

L'impact de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 sur l'ensemble du territoire de la Copamo a été particulièrement important à court terme et s'inscrira dans la durée. La crise sanitaire s'est traduite par conséquent par une chute générale et brutale des chiffres d'affaires du tissu économique de notre territoire.

Dans ce contexte exceptionnel, la Copamo souhaite se mobiliser pour soutenir l'ensemble des entreprises du territoire afin de faire face à cette crise d'ampleur, de les aider à adapter leur appareil productif ou commercial, dans le maintien ou la reprise d'activité.

Ce dispositif de soutien s'inscrit dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat et les collectivités territoriales et notamment la Région AURA. Il est mis en œuvre par la Copamo dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique. Il a été autorisé, conformément à l'article L 1511-2 du code général des collectivités territoriales, par une convention entre la Région AURA et la Copamo.

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom et Prénom du responsable :

Enseigne / Nom de l'établissement :

N° SIRET / SIRENE :

Statut juridique :

Adresse :

Code Postal / Commune :

N° de Téléphone :

N° de Portable :

E-mail :

LES PREMIERS ELEMENTS

- | | |
|--|---|
| <p><input type="checkbox"/> Le siège est situé sur le territoire de la Copamo,</p> <p><input type="checkbox"/> L'entreprise a bénéficié du Fonds National de Solidarité. Si oui, indiquer le montant total :
_____ €,</p> <p><input type="checkbox"/> L'entreprise a bénéficié du Fonds Régional de Solidarité ou d'une aide sectorielle de la Région Aura. Si oui, indiquer le _____ montant :
_____ €,</p> <p><input type="checkbox"/> L'entreprise a bénéficié d'un PGE, indiquer le _____ montant :
_____ €,</p> | <p><input type="checkbox"/> L'entreprise a-t-elle entrepris une démarche de remboursement de perte de chiffre d'affaire par un organisme d'assurance, si oui la réponse obtenue :

_____</p> <p>Et le montant perçu :
_____ €,</p> <p><input type="checkbox"/> Le montant du CA HT constaté lors du dernier exercice clos est inférieur à 1M € et le bénéfice imposable n'excède pas 60 000 €,</p> <p><input type="checkbox"/> Mon entreprise est en règle au niveau fiscal et social (hors demande de report),</p> <p><input type="checkbox"/> Je certifie que l'entreprise n'a pas déposé de déclaration de cessation de paiement avant le 1^{er} mars 2020.</p> |
|--|---|

LES DONNEES ET DOCUMENTS A TRANSMETRE

- Le chiffre d'affaire du mois d'Avril 2020 en € et HT :
- Le chiffre d'affaire du mois d'Avril 2019 en € et HT :
(Pour les entreprises non créées au 1^{er} mai 2019, merci d'indiquer le chiffre d'affaire moyen sur la période comprise entre la date de création et le 1^{er} mai 2020)
- Justificatif de la masse salariale antérieur à la crise (fiche de paie, attestation de l'expert-comptable, ...),
- Descriptif de la situation de l'entreprise durant la période de confinement
(Fermeture administrative, aucune activité, problème d'approvisionnement, maintien de l'activité)
- Date de reprise de l'activité :

- Descriptif synthétique avec un BFR à déterminer sur la période du 1^{er} Août au 1^{er} Octobre 2020
(Tableau en annexe à remplir)
- Extrait de KBIS,
- RIB,
- Dernier Bilan Comptable :
(Pour les entreprises n'ayant pas de 1^{er} bilan merci de fournir une balance comptable équilibrée à la date la plus proche)
- Dernier Compte de Résultat :
- Attestation signée sur la véracité des informations fournies
(Document joint en annexe)
- Toute autre information pertinente

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

RGPD

Les informations recueillies sur les entreprises font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la Communauté de Communes du Pays Mornantais et sont indispensables au traitement de la subvention. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution et le contrôle des dossiers de subvention.

Vous pouvez contacter le responsable du traitement des données de la Communauté de Communes du Pays Mornantais pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires.

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et des articles 12 et suivants du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès à vos données. Si vous souhaitez les faire rectifier, supprimer, les limiter, s'opposer à leur traitement ou tout simplement retirer votre consentement, merci d'adresser votre demande (en n'oubliant pas de joindre une copie de pièce d'identité) :

- par mail auprès à l'adresse suivante : economie@cc-paysmornantais.fr
- par courrier à Communauté de Communes du Pays Mornantais – Espace Copamo – Le Clos du Fournereau – 50, avenue du Pays Mornantais – 69440 MORNANT.

Fait le 2020, à

Signature et cachet :